

# Trésor du pirate La Buse

**Trésor de La Buse : pourquoi vous ne le trouverez pas ?**

**Parce qu'il n'a jamais existé !!**

*il s'agit d'un extrait d'un livre sur " l'histoire des chasseurs de trésors de la Renaissance à nos jours, sur terre et sous les eaux " à paraître en octobre 2017 aux éditions du trésor.*

## **La légende :**

On ne sait pas quand apparaît la légende, mais on raconte qu'au moment de son exécution en juillet 1730 sur l'île Bourbon (aujourd'hui la Réunion) La Buse, de son vrai nom Olivier Levasseur, aurait jeté à la foule, venue assister au spectacle un cryptogramme (un document crypté) contenant des indications permettant de découvrir son trésor.

## **Première réfutation :**

Si l'on consulte la correspondance du gouverneur de Bourbon qui fit exécuter La Buse (aujourd'hui conservée aux archives nationales à Paris<sup>1</sup>) nulle trace de cet événement, pourtant peu banal, dans le compte rendu envoyé aux autorités parisiennes.

Si La Buse avait eu en mains un tel atout il aurait plutôt essayer de négocier sa tête avec le gouverneur, en lui proposant d'aller chercher le trésor. C'était plus judicieux que de se laisser emmener à l'abattoir, en perdant bêtement son meilleur atout !

---

<sup>1</sup> Archives nationales, Paris, fonds colonies, correspondance du gouverneur de Bourbon, Dumas, C/3/5 f°120

Le gouverneur mentionne la pendaison de Levasseur et énumère ses forfaits sur l'île.

Le gouverneur, soucieux de son avancement n'aurait pas hésité à tenter l'aventure pour enrichir les caisses de l'Etat.

Il y a eu des précédents. Et dans tous les cas les autorités se sont laissées tenter en échange d'une amnistie.

Si rien de tel ne s'est produit n'est-ce pas une preuve que La Buse n'avait rien à négocier ?

### ***Le document de référence : le cryptogramme***

Il est mentionné et reproduit la première fois dans le livre de Charles de La Roncière : *le flibustier mystérieux* édité à Paris en 1934.

Charles de La Roncière, qui est alors le conservateur de la bibliothèque nationale, reçoit la visite d'une mystérieuse madame Rose Savy, venant de l'océan Indien à la recherche « des clavicules de Salomon<sup>2</sup>» pour pouvoir déchiffrer un cryptogramme en sa possession. Elle explique qu'à la limite de sa propriété, sur la plage de Bel ombre, sur l'île de Mahé aux Seychelles, il existe de curieux dessins sur les rochers, qui pourraient avoir été faits par des pirates. On peut deviner une tête d'homme endormi, deux serpents, un museau de cheval. On a retourné le sable à proximité et l'on a découvert deux squelettes dont l'un portait un anneau d'or dans l'oreille. Un anneau d'or ? Pour le grand public il ne peut s'agir que de pirates<sup>3</sup>.

---

2 Comme l'explique Yves-Marie Bercé dans *A la découverte des trésors cachés, du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris 2004, page 121, les moyens d'évoquer les esprits étaient expliqués dans des écrits occultistes, dont l'audience était vaste dans les cours princières des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècles. Parmi les plus fameux ceux attribués à Salomon dont « La clavicule » ou petite clé. D'après la tradition Salomon aurait utilisé des légions d'esprit pour construire le temple de Jérusalem. Certaines formules permettraient ainsi de dominer les esprits. Au premier livre de la « Clavicule » (chapitre XIV) il est enseigné « Comment te rendre maître d'un trésor possédé par les esprits ».

3 J'ai expliqué dans *Pirates au jour le jour*, Paris, 2009, page 64 que rien n'atteste le port d'anneau dans l'oreille chez les pirates de l'âge d'or au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aucune gravure de l'époque ne les représente ainsi. A la fin du XVIII<sup>e</sup> on commence à en voir chez les soldats et marins ;

Alerté par la nouvelle un notaire se présente alors avec ce cryptogramme, ainsi qu'avec un testament d'un pirate qui sembleraient être en relation avec les gravures de la plage.

La Roncière déchiffre très scientifiquement le contenu, qui globalement n'a pas grand sens. Ou en tous cas n'indique pas clairement un trésor, ni à fortiori une position précise. Il remarque quand même qu'il est écrit par un marin peu instruit et que certains mots utilisés pourraient être d'origine du nord de la France. Aussitôt un rapprochement est opéré avec La Buse qui a sévi dans la région et est originaire de Calais. La légende du cryptogramme de La Buse naît-elle à ce moment-là ? Ou l'apparition officielle de ce cryptogramme vient conforter une légende préexistante ?

Cette mystérieuse dame repart avec son document. Et donc contrairement à ce qu'on peut lire ici ou là, le cryptogramme n'est pas conservé à la bibliothèque nationale, ni dans aucune structure officielle.

### ***Les recherches sur le terrain***

En tous cas l'apparition officielle de ce cryptogramme suscite des vocations de chercheurs de trésor.

Il n'en faut pas plus pour qu'un ancien soldat de la Royal Navy, Herbert Reginald Cruise-Wilkins, se lance dans l'aventure. Il se persuade que le pirate a laissé des indices en relation avec les douze travaux d'Hercule. Ne distingue donc pas Andromède enchaînée sur le point d'être dévorée par un monstre ?

Il part donc en 1948 à leur recherche. Mais après 27 années et la découverte des 12 indices, de trésor il n'y en a point, si ce n'est quelques maigres pièces d'or. Pas mieux qu'un autre anglais, le lieutenant -colonel Hennesey qui, en 1949, avait exhumé quelques pièces de monnaie, des poteries et des ossements trouvées dans une grotte. Pourtant son fils John Wilkins se lance à son tour dans l'aventure, avec l'appui d'un financier américain Robert Graf. Entretemps le célèbre aventurier, Henri de Monfreid, s'était lui aussi mis sur les rangs entre 1959 et 1961 mais sans résultat<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Surcouf, Erick, op.cit. page 182

La quête fiévreuse du trésor de La Buse s'empare aussi bien de l'île Maurice, de Rodrigues<sup>5</sup> que de la Réunion.

Sur cette dernière île, c'est la figure de Bibique, de son vrai nom Joseph Tipveau qui domine. Persuadé que La Buse a déposé une partie de son trésor sur l'île en 1721, il n'a de cesse, pendant 25 ans de tenter de le mettre à jour, jusqu'à sa mort en 1995. Il aurait, paraît-il, découvert un chaudron de fer contenant un petit dépôt d'une centaine de pièces d'or et d'argent<sup>6</sup>. Un autre réunionnais, Patrick Hoffschir<sup>7</sup> lui, cherche un trésor qui aurait été laissé par le capitaine Urbain-Claude, Le Bastard.

### ***Mais La Buse avait –t-il un trésor ?***

A la suite de sa campagne profitable dans l'océan Indien sûrement. Mais moins conséquent qu'on pourrait l'imaginer. Car dans la tradition pirate le capitaine n'a que deux parts de butin. Deux fois la part d'un simple pirate. On connaît le montant du trésor accumulé par le capitaine anglais Taylor. Lorsque ce dernier, qui a fait en partie campagne avec La Buse, vient faire sa soumission devant les autorités espagnoles au Panama, il dispose d'un peu plus de 20.000 pièces de huit.

### ***Mais ...***

Désireux de ne plus respecter l'accord passé avec Taylor, qui projette d'aller attaquer les côtes du Mozambique, La Buse tente en vain de filer en catimini. Une partie de ses hommes s'y oppose. La Buse est alors « dégradé », il perd son titre de capitaine, est fouetté au pied du grand mât et même vraisemblablement dépossédé de ses biens.

Quelques temps plus tard Taylor l'amnistie. Récupère-t-il une partie de ses biens ?

---

5 Le clézio, Jean-Marie, *Le chercheur d'or*, Paris, 1988 Il s'agit d'une fiction, mais qui s'inspire sans aucun doute de faits réels, touchant son grand père qui a passé plus de 30 ans, entre 1902 et 1930, à chercher dans la ravine de l'anse aux Anglais sur l'île Rodrigues.

6 Kerlorc'h, Gilles, *Pirates et îles aux trésors*, Cressé, 2011, page 92

7 Hoffschir, Patrick, *L'île de la Réunion : Un coffre-fort de 2500 km<sup>2</sup>*, Saint Denis de la Réunion, 2002.

Supposons que oui. En 1721 Il va alors s'installer sur les côtes de Madagascar où il doit assurer un certain train de vie, pour être respecté des populations locales. Train de vie à l'occidentale, ce qui veut dire dans le contexte : entretien de plusieurs concubines, achat d'armes, d'alcools...

De quoi entamer sérieusement une partie de son « supposé » pactole.

A tel point que le gouverneur alors en place à Bourbon estime en 1724 que La Buse « a dissipé ou perdu l'indigne fruit de ses pirateries ». D'ailleurs La Buse lui-même le laisse entendre quand il refuse l'amnistie accordée par le gouverneur, car il n'a plus les moyens d'assurer à Bourbon un train de vie, digne du capitaine qu'il a été : « a répondu à ceux qui l'escortaient que s'il se retirait gueux après avoir mené une telle vie, il ne serait point excusable dans le monde<sup>8</sup>»

Argument supplémentaire : en 1729 quand il est capturé, La Buse occupe alors un modeste emploi de pilote dans la baie d'Antongil... Très étonnant pour quelqu'un que l'on imagine à la tête d'un immense trésor !!! N'EST-IL PAS VRAI ?

Bref pour moi il est clair que nous sommes en face d'une belle légende.

---

8 Archives nationales, Paris, Fonds colonies C3/4 f°119 verso, lettre de Desforges-Boucher, 30 novembre 1725